

Aunis-  
SudMa Communauté  
de Communes**DECISION DU PRESIDENT N° COVID19-2020-ST-30****Portant sur la signature et le dépôt d'une demande de permis de construire pour la construction d'une Salle Multisports à Surgères****Le Président de la Communauté de Communes Aunis Sud,****Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales;**Vu** la décision du président n° 2014-04-06 en date du 29/04/2014 visée au contrôle de légalité le 30/04/14, relative à la délégation de certaines attributions données au Président par le Conseil Communautaire, notamment concernant le dépôt des demandes d'autorisation au titre du droit des sols et les demandes de certificat d'urbanisme;**Considérant** que le projet de création d'une Salle Multisports à Surgères a fait l'objet dès 2018, d'une inscription budgétaire par Autorisation de Programme sur Crédit de Paiement, **Considérant** la modification de cette Autorisation de Programme sur Crédit de Paiement, approuvé par délibération 2020-02-54, le 18 Février 2020,**Considérant** l'avancement des études, et notamment l'approbation par la Maître d'Ouvrage de l'Avant-Projet Définitif, le 30 Mars 2020.**DECIDE****ARTICLE 1 :**

La signature et le dépôt auprès de la Commune de SURGERES, d'une demande de permis de construire pour la construction d'une Salle Multisports située rue Ronsard à Surgères.

Les caractéristiques principales de cette construction sont les suivantes :

- Nature des travaux: Création de deux espaces clos et couverts destinés à la pratique sportive, comprenant vestiaires, sanitaires, locaux d'accueil et locaux techniques, ainsi qu'un espace de stationnement
- Surface de plancher créée: 1222 m<sup>2</sup>
- Nombre de places de stationnement créées: 22

**ARTICLE 2 :**

Madame le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Aunis Sud est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera notifiée à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Rochefort,
- Madame le Maire de Surgères,
- Madame le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Acte exécutoire par télétransmission

En Sous-Préfecture le : 19.06.20

Sous le numéro : 017.200041614-20200619-COVID19-2020ST30-DE

Et publication le :

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Christelle LAFAYE-PELLEGRIN



Fait à Surgères, le 19 juin 2020

Le Président,

Jean GORIOUX

